



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

CEP/AC.13/2005/2
2 mai 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES POLITIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

Réunion de haut niveau des Ministères
de l'environnement et de l'éducation
Vilnius, 17 et 18 mars 2005

RAPPORT DE LA RÉUNION

1. La réunion de haut niveau des Ministères de l'environnement et de l'éducation s'est tenue à Vilnius le 17 mars (après-midi) et le 18 mars 2005.
2. Y ont participé des délégations des pays suivants: Albanie, Allemagne, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bulgarie, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Italie, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie et Ukraine, ainsi que des représentants de la Commission des Communautés européennes.
3. Ont également assisté à la réunion des représentants des organisations du système des Nations Unies: Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).
4. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées: Conseil de l'Europe, Conseil des ministres des pays nordiques et Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).
5. Le Centre régional pour l'environnement de l'Europe centrale et orientale (CRE-CEE) et le Centre régional pour l'environnement de l'Asie centrale (CAREC) étaient représentés tout comme les Centres régionaux pour l'environnement (CRE) suivants: CRE-Caucase, CRE-Russie et CRE de Moldova.

6. Les organisations universitaires et institutions de recherche suivantes ont également participé à la réunion: Global/General Education (GEduc) – association universitaire, Institut de Stockholm pour l’environnement et Eco-Forum européen, groupement d’associations représenté par des organisations non gouvernementales. Le secteur privé était représenté par Toyota Motor Europe.

I. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

7. La réunion a été ouverte par M^{me} Brigita Schmögnerová, Secrétaire exécutive de la CEE, qui a présenté M. Antanas Zenonas Kaminskas, Secrétaire général du Gouvernement lituanien, et M. Abdul Waheed Khan, Sous-Directeur général de l’UNESCO chargé de la communication et de l’information.

8. M. Kaminskas a prononcé une allocution de bienvenue. Il a souligné le rôle clef des éducateurs dans la transmission du savoir et du savoir-faire, ainsi que la complexité de l’éducation, qu’il fallait prendre dûment en compte dans la mise en œuvre de la Stratégie. Il a également mis l’accent sur l’importance de l’éducation dans la mise en œuvre des instruments internationaux comme la Stratégie de Lisbonne, le Protocole de Kyoto et la Déclaration de Rio sur l’environnement et le développement. M. Kaminskas s’est réjoui que la réunion se tienne en Lituanie et a souhaité aux participants des débats constructifs ainsi qu’un séjour agréable à Vilnius.

9. M. Khan a prononcé, au nom du Directeur général de l’UNESCO, un discours liminaire au cours duquel il a exprimé sa satisfaction pour l’action entreprise en matière d’éducation au développement durable au sein de la région de la CEE et s’est réjoui de l’adoption de la Stratégie de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable, contribution concrète de la région à la Décennie des Nations Unies pour l’éducation en vue du développement durable. Il a confirmé qu’elle respectait l’ébauche du Programme d’application pour la Décennie élaboré par l’UNESCO et a ajouté que l’UNESCO l’utilisait comme modèle pour d’autres régions. M. Khan a estimé que le travail effectué conjointement par la CEE et l’UNESCO sur ce projet constituait un exemple de coopération réussie au sein de la famille des Nations Unies.

10. M^{me} Schmögnerová a fait des observations liminaires. Elle s’est félicitée que la réunion ait rassemblé des représentants des deux secteurs, l’environnement et l’éducation, ainsi qu’une grande variété de parties prenantes. Elle a souhaité la bienvenue à l’UNESCO, partenaire important dans cette initiative. Elle a souligné que l’élaboration de la Stratégie pour l’éducation en vue du développement durable démontrait tout l’engagement de la région en faveur du développement durable. Elle a noté que, si la région de la CEE disposait d’une bonne base pour mettre en œuvre l’éducation au développement durable, il lui fallait encore surmonter de grosses difficultés. Le principal problème était que les systèmes éducatifs n’étaient pas assez souples pour répondre au caractère global de l’éducation en vue du développement durable. Si la coopération à l’élaboration du projet entre les deux secteurs avait été très encourageante, c’est la mise en œuvre de la Stratégie, une fois le document adopté, qui montrerait réellement la volonté des pays de coopérer. M^{me} Schmögnerová a confirmé que la CEE était déterminée à soutenir ce processus dans un esprit de collaboration étroite avec tous les partenaires intéressés.

11. M^{me} Lena Sommestad, Ministre suédoise de l'environnement, a été élue Présidente et M. Vladimir Fridlyanov, Vice-Ministre russe de l'éducation et des sciences, Vice-Président.
12. Les participants ont adopté l'ordre du jour publié sous la cote CEP/AC.13/2005/1.

II. DE LA BONNE VOLONTÉ AUX RÉALISATIONS CONCRÈTES: DÉFIS ET PROMESSES DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ÉDUCATION EN VUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LA RÉGION DE LA CEE

13. La Présidente a prononcé un discours liminaire dans lequel elle a souligné les grandes étapes de l'action de la CEE en matière d'éducation en vue du développement durable. Elle a également rappelé certains des défis auxquels la région se heurte en matière de développement durable, comme le vieillissement de la population, les modes de consommation et de production non viables, les menaces qui pèsent sur les ressources naturelles et la dégradation de ces ressources, ainsi que l'urbanisation rapide. Elle a souligné que l'éducation était l'un des principaux instruments susceptibles de contribuer à résoudre les problèmes que pose le développement durable.

14. La Présidente a invité les représentants à axer le débat sur le contenu et le rôle de la Stratégie ainsi que sur sa mise en œuvre. Elle a indiqué que le débat devait porter sur la signification de la Stratégie en termes d'éducation au développement durable et sur son utilité concrète pour les pays. Afin de structurer le débat, une liste de questions a été remise aux délégués.

A. Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable

15. M. Jon Kahn, Président de l'Équipe spéciale, a présenté le projet de stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable (CEP/AC.13/2005/3). Il a indiqué que la Stratégie avait été élaborée grâce à un processus participatif et ouvert, dans lequel les observations des États membres et des différentes parties prenantes avaient été prises en compte. Ce document, qui avait fait l'objet d'un large consensus, devait constituer un cadre souple dont la mise en œuvre pourrait être adaptée aux priorités, aux besoins particuliers et à la situation de chaque pays.

16. Les participants ont unanimement salué la Stratégie et l'ont fortement appuyée. Ils ont fait un certain nombre d'observations sur le projet (voir le résumé de la présidence, CEP/AC.13/2005/5). Ils ont mis l'accent sur le caractère ouvert et fonctionnel du document, les recommandations qui y étaient formulées en matière de coopération interdépartementale et multipartite, le fait qu'on y reconnaissait l'importance des éducateurs, ainsi que les principes et les approches qui y étaient abordés. Ils ont aussi évoqué un certain nombre d'autres questions, dont l'importance du comportement et du rôle de certaines personnalités – sportifs, artistes ou écrivains – en matière d'éducation au développement durable. Des délégations ont fait observer qu'il ne s'agissait pas seulement d'enseigner le développement durable dans les écoles, mais que l'éducation au développement durable devrait en elle-même aider le système éducatif à atteindre ses objectifs en termes de qualité, de sujets traités, de développement de valeurs, de réflexion systémique et d'interdisciplinarité, et contribuer au règlement des problèmes de la vie quotidienne.

17. Les représentants ont pris note des progrès réalisés dans la région en matière de mise en œuvre de l'éducation en vue du développement durable. Ils ont indiqué que certains États membres avaient adapté leurs institutions et leur politique générale aux exigences de cette éducation. Si certains utilisaient les comités sur le développement durable comme agents de coordination, d'autres avaient déjà mis en place de nouveaux mécanismes comme des équipes spéciales et des programmes d'action.

B. Cadre pour la mise en œuvre de la Stratégie

18. M. Nikolay Kasimov, Vice-Président de l'Équipe spéciale, a présenté le projet de cadre de Vilnius pour la mise en œuvre de la Stratégie (CEP/AC.13/2005/4 et Add.1). Ce document a été élaboré à partir des réflexions de l'Équipe spéciale et tient compte des observations formulées par le Comité des politiques de l'environnement de la CEE. Y sont proposées des activités destinées à faciliter le lancement de la phase I de la mise en œuvre et qui, dans certains cas, vont même au-delà. Elles sont axées sur la coordination, le partage d'expériences et de bonnes pratiques, le renforcement des capacités, la sensibilisation du public et le renforcement de la coopération sous-régionale. On y propose également l'élaboration d'un ensemble d'indicateurs pour mesurer les progrès accomplis dans la mise en œuvre.

19. M. Stephen Sterling (Royaume-Uni), expert indépendant, a fait un exposé dans lequel il a évoqué le rôle de l'éducation au développement durable dans la résolution des problèmes environnementaux, sociaux et économiques et a fait part de ses réflexions concernant le rôle de la Stratégie à cet égard.

20. Évoquant les principaux défis à relever dans le cadre de la mise en œuvre, les participants ont indiqué qu'il faudrait prendre les mesures suivantes: renforcer la coopération interdépartementale pour améliorer globalement les systèmes éducatifs et les adapter au caractère général de l'éducation en vue du développement durable; adopter une démarche participative; développer les compétences des éducateurs et des administrateurs; élaborer du matériel pédagogique; veiller à l'implication des parties prenantes, en particulier des médias. Il est apparu comme essentiel de mobiliser les ressources nécessaires dans de nombreux pays en transition.

21. Les délégués ont débattu des moyens de faciliter la mise en œuvre de la Stratégie, notamment le partage d'informations et de bonnes pratiques, la sensibilisation du public et le renforcement des capacités. Ils ont accueilli favorablement l'idée de créer un recueil des bonnes pratiques et ont estimé utile d'organiser des ateliers thématiques sous-régionaux axés sur les besoins de chaque sous-région. À cet égard, la Grèce a indiqué qu'elle envisageait d'organiser cette année un atelier pour la région méditerranéenne. Les participants ont observé que les partenariats public-privé pouvaient constituer des mécanismes souples susceptibles de faciliter la mise en œuvre de la Stratégie.

22. Les participants ont été informés d'exemples réussis d'activités sous-régionales, dont le processus intergouvernemental pour l'éducation environnementale et l'éducation en vue du développement durable en Asie centrale, le volet du programme Baltique 21 relatif à l'éducation au développement durable et le processus sous-régional méditerranéen sur l'éducation environnementale et l'éducation en vue du développement durable. En outre, l'OSCE, le Conseil de l'Europe, le Conseil des ministres des pays nordiques, les Centres régionaux pour l'environnement, l'Eco-Forum européen, GEduc et Toyota Motor Europe ont présenté un certain nombre d'actions réussies en matière d'éducation en vue du développement durable.

23. Les participants se sont prononcés en faveur de l'élaboration d'indicateurs pour mesurer les progrès de la mise en œuvre de la Stratégie et ont décidé de créer un groupe d'experts à cette fin. Il a été souligné que ce groupe devrait être restreint et composé de représentants dotés des compétences requises. Par ailleurs, il a été recommandé d'inviter l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à participer aux travaux du groupe.

24. Les participants ont débattu de la coordination et de l'examen de la mise en œuvre de la Stratégie. Il a été décidé de créer un comité directeur chargé de surveiller et de promouvoir la mise en œuvre. Le processus «Un environnement pour l'Europe» pourrait servir de support à la promotion de la mise en œuvre à un haut niveau. De nombreuses délégations ont souligné que les ministères de l'éducation devraient jouer un rôle équivalent dans les éventuelles sessions liées à l'éducation au développement durable qui se tiendraient dans le cadre des conférences du processus «Un environnement pour l'Europe». À cet égard, il a été proposé qu'un débat consacré à l'éducation au développement durable ait lieu à la prochaine conférence, prévue à Belgrade en 2007.

25. Les participants ont examiné les interactions entre les activités de la CEE et d'autres actions en faveur de l'éducation au développement durable et les avantages mutuels que l'on pourrait en tirer. Dans ce sens, il a été recommandé que la CEE et l'UNESCO harmonisent leurs activités en matière d'éducation en vue du développement durable, concernant en particulier la présentation de rapports sur le sujet et l'utilisation du portail Internet de l'UNESCO.

Les participants ont accueilli favorablement la proposition consistant à inclure une évaluation de l'application des politiques pour l'éducation en vue du développement durable dans les études de performance environnementale de l'OCDE comme de la CEE. Ils ont indiqué en outre que la Stratégie pour l'éducation en vue du développement durable pouvait contribuer à la réalisation des objectifs propres aux stratégies environnementales pour l'Europe orientale, le Caucase et l'Asie centrale. Ils ont aussi recommandé que la Stratégie soit prise en compte par l'Union européenne dans les documents pertinents et en particulier dans ses futurs programmes d'action pour l'environnement et dans ses programmes-cadres de recherche et de développement. Des participants ont proposé que la CEE apporte une contribution régionale aux travaux de la Commission des Nations Unies sur le développement durable, dans le cadre, d'une part, de la contribution à la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable et, d'autre part, de l'examen pour chaque cycle d'application, de la mise en œuvre de l'éducation en vue du développement durable en tant que question multisectorielle. Afin de faire bénéficier d'autres régions de l'expérience de la CEE, les participants ont demandé que la Stratégie soit traduite dans d'autres langues officielles de l'ONU et envoyée à toutes les commissions régionales des Nations Unies. Ils ont également suggéré de rendre compte des activités de la CEE en matière d'éducation en vue du développement durable dans le cadre du processus de Bologne de l'Union européenne, notamment à la Conférence des ministres européens chargés de l'enseignement supérieur qui se tiendra à Bergen (Norvège) les 19 et 20 mai 2005.

III. ADOPTION DE LA STRATÉGIE ET DE SON CADRE DE MISE EN ŒUVRE

26. Les participants ont adopté la Stratégie modifiée à l'unanimité. Ils ont également adopté le Cadre de Vilnius pour sa mise en œuvre. Il a été demandé aux États membres de la CEE de proposer au secrétariat, avant le 1^{er} juin 2005, leurs candidats au Comité directeur de façon à représenter les deux secteurs, l'environnement et l'éducation. Ces personnes feraient également

office de coordonnateurs nationaux. Les parties prenantes intéressées, notamment les organisations internationales, les centres régionaux pour l'environnement, les organisations non gouvernementales (ONG) et les entreprises, ont été invitées à suivre les travaux du Comité directeur en tant qu'observateurs et l'UNESCO à y devenir observateur permanent. Il a été proposé que le Comité directeur se réunisse pour la première fois en décembre 2005, immédiatement après le Forum régional de la CEE sur l'application des objectifs du développement durable. Les États membres intéressés ont également été invités à présenter au secrétariat, avant le 1^{er} juin 2005, des candidats pour le Groupe d'experts sur les indicateurs. La délégation néerlandaise a proposé de coordonner le processus et la délégation russe a suggéré que la première réunion ait lieu à Moscou.

27. Un certain nombre de délégations se sont déclarées résolues à appuyer le processus, notamment en faisant des promesses de dons et de contributions en nature.

IV. LANCEMENT DANS LA RÉGION DE LA CEE DE LA DÉCENNIE DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION EN VUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

28. M. Fridlyanov a présidé la session et fait des observations liminaires dans lesquelles il a souligné l'importance de ce lancement. La réunion a officiellement lancé la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable dans la région de la CEE. La cérémonie a été ouverte par M. Remigijus Motuzas, Ministre lituanien de l'éducation et des sciences, et s'est accompagnée d'un spectacle musical organisé par le Gouvernement lituanien. M. Carl Lindberg de l'UNESCO et M. Kaj Bärlund de la CEE ont ensuite fait des déclarations au nom de leur organisation respective.

V. QUESTIONS DIVERSES

29. La délégation autrichienne a donné des informations sur la Conférence sur l'éducation au développement durable qui devrait se tenir du 19 au 22 mai 2005 à Esbjerg (Danemark) sur le thème du renforcement des capacités et de la responsabilisation (*Building capacity and empowerment*). Elle a également annoncé qu'elle organiserait une conférence en mars 2006 dans le cadre de la présidence de l'Union européenne par l'Autriche. La délégation italienne a indiqué que l'Italie accueillerait le troisième Congrès mondial sur l'éducation relative à l'environnement qui se tiendra à Turin du 2 au 6 octobre 2005.

30. La Présidente a prononcé la clôture de la réunion de haut niveau.
